
DISCIPLES – INFOS

Nous avons une mission : faire connaître l'amour de Dieu !

Juin 2025 - n°93

Cet été, profitons de la grâce du Jubilé !

Avez-vous profité des 5 premiers mois du Jubilé 2025 pour demander l'indulgence du Seigneur ? Si oui, c'est une très bonne chose ! Si non, il n'est pas trop tard et l'été peut être une période propice. La pratique des indulgences appartient à la tradition de l'Eglise. Mais elle demande à être bien comprise pour être bien vécue.

Le pape François l'a présentée en mai 2024 dans sa lettre pour annoncer le Jubilé « L'espérance ne déçoit pas » : « Dans le sacrement de la réconciliation, Dieu pardonne les péchés, et ils sont réellement effacés. Cependant, l'empreinte négative des péchés dans nos comportements et nos pensées demeure. La miséricorde de Dieu est cependant plus forte que ceci. Elle devient indulgence du Père qui rejoint le pécheur pardonné à travers l'Épouse du Christ (l'Eglise), et le libère de tout ce qui reste des conséquences du péché, lui donnant d'agir avec charité, de grandir dans l'amour plutôt que de retomber dans le péché ».

Un Décret du Vatican rappelle que pour obtenir l'indulgence plénière pendant l'année jubilaire, il faut agir dans cinq directions : 1. recevoir le sacrement du pardon ; 2. désirer vivre vraiment de l'esprit de charité ; 3. recevoir l'eucharistie ; 4. prier aux intentions du Pape ; 5. accomplir un acte spécifique : soit un pèlerinage de prière à Rome, en terre sainte ou dans d'autres lieux choisis par l'évêque dans chaque diocèse (à Cambrai, c'est possible à la cathédrale grâce à une démarche en 5 étapes qui commence devant le baptistère) ; soit la participation à une mission populaire, un exercice spirituel, une rencontre de formation sur les textes du concile de Vatican II ou du catéchisme de l'Eglise catholique ; soit une action de miséricorde corporelle ou spirituelle (par exemple la visite durant un temps suffisant de personnes en difficulté : infirmes, personnes âgées, handicapées) ; soit la pratique d'un esprit de pénitence, notamment le vendredi : en s'abstenant de distractions futiles, ou en limitant sa consommation (notamment par le jeûne ou l'abstinence) ; ou en soutenant financièrement des organismes caritatifs ; ou en s'investissant dans des activités bénévoles en vue de la charité.

La démarche pour demander l'indulgence n'est pas un acte magique. C'est bien la charité qui lui donne son sens ultime et son efficacité réelle. Elle peut se faire plusieurs fois au cours de l'année jubilaire, pour soi-même ou pour une personne défunte. Il y a des grâces à recevoir, grâces de guérison et de conversion. Plus de renseignements sur le site jubile2025.cathocambrai.com. Bon Jubilé ! L'espérance ne déçoit pas !

abbé Mathieu Dervaux

Confirmation de 55 élèves de l'Ensemble St Luc

Le samedi 31 mai, au cours de la messe de 18h30 célébrée à l'église Saint Géry, 55 élèves de l'Ensemble Saint Luc recevront le sacrement de la confirmation. Ces jeunes ont choisi de s'engager pleinement dans leur foi chrétienne, chacun porté par une réflexion personnelle et profonde.

Parmi les témoignages recueillis, Sarah évoque un appel intérieur qui l'a conduite vers cette démarche spirituelle. Laura, quant à elle, voit la confirmation comme un moyen de renforcer sa relation avec Dieu, une étape importante pour grandir dans la foi. Pour Alexia, cet engagement est une manière de faire partie intégrante de la communauté chrétienne, tandis qu'Élise souhaite fermement affirmer sa foi.

Romane partage que la foi lui apporte paix et sérénité, et Zoé exprime son désir de se rapprocher davantage de Dieu. Un autre jeune confie que la foi l'a soutenu dans le deuil, lui permettant de préserver le lien avec une personne chère qui l'avait guidé sur le chemin de la vie chrétienne.

La messe de confirmation sera un moment de communion et de partage, où chaque confirmand s'unit dans une démarche collective mais profondément personnelle. Cette célébration incarne la beauté de la foi vécue en communauté, et marque une étape essentielle dans leur parcours spirituel.

Isabelle Luiz, animatrice en pastorale à Saint Luc

Pourquoi fêter la Pentecôte ?

L'événement de la Pentecôte ne peut être compris qu'en lien avec Pâques et l'Ascension. Jésus est mort pour le salut du monde, ressuscité, et parti rejoindre le Père à l'Ascension. À la Pentecôte, Dieu le Père envoie aux hommes l'Esprit de son Fils. Cette fête est le couronnement des 7 semaines du temps pascal.

Le 50^{ème} jour après Pâques, la foule s'est rassemblée pour la fête de Chavouot. Les apôtres, Marie et quelques proches entendent un bruit « pareil à celui d'un violent coup de vent ». Puis « une sorte de feu qui se partageait en langues se posa sur chacun d'entre eux ». Remplis de l'Esprit Saint, « ils se mirent à parler en d'autres langues ». Ainsi se réalise la promesse faite par le Christ au moment de son Ascension : « vous allez recevoir une force, celle du Saint-Esprit qui viendra sur vous. Alors vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8).

Les apôtres, ayant reçu la force de l'Esprit, ont alors le courage de sortir de la salle du Cénacle et commencent aussitôt à témoigner de la résurrection du Christ, faire connaître son enseignement et baptiser. Lors de la Pentecôte, l'Eglise est constituée non par une volonté humaine, mais par la force de l'Esprit de Dieu. À la suite de cet événement, naissent les premières communautés chrétiennes qui se sont ensuite organisées, développées et propagées.

D'après <https://eglise.catholique.fr/approfondir-sa-foi/la-celebration-de-la-foi/les-grandes-fetes-chretiennes/la-pentecote/372580-fete-pentecote/>

La fin de l'année pastorale dans notre paroisse

Plusieurs évènements marqueront la fin de cette année pastorale. Tout d'abord, nous accueillerons l'arche d'alliance jubilaire dans notre doyenné de Cambrai – Escaut et Sensée du 9 juin au 6 juillet. Dans notre paroisse Notre-Dame de Grâce – Saint-Géry de Cambrai, nous l'accueillerons du 9 au 15 juin et du 30 juin au 6 juillet. Le planning des différents évènements est en cours de finalisation, mais je peux déjà vous dire qu'il y aura une veillée de prière autour de la figure de Saint Géry, ainsi qu'une « visitation » de l'arche dans différentes réalités de notre paroisse.

Nous l'accueillerons solennellement lors de la messe de la fête de Marie, Mère de l'Église, le lundi 9 juin à 18h30 en la cathédrale.

Dimanche 29 juin, 5^{ème} dimanche du mois, messe unique le matin à 11h à Saint-Géry pour toute notre paroisse. Au cours de cette messe, nous clôturerons l'année pastorale, rendrons grâce pour les bénévoles qui quittent leur service cette année. Nous remercierons aussi Clément De Blic, séminariste en insertion dans notre paroisse, dont l'ordination diaconale en vue du presbytérat sera célébrée le dimanche 31 août à 15h en l'église Saint-Géry, et qui sera ensuite envoyé en mission dans la paroisse Saint-Denis en Solesmois à partir du 1^{er} septembre. A l'issue de cette messe, nous pourrons prendre le verre de l'amitié sur le parvis, puis ceux qui le souhaitent pourront partager un repas tiré du sac à la salle Saint-Aubert.

L'après-midi à 15h, nous pourrons nous retrouver en l'église Saint-Géry pour les ordinations presbytérales de Maxence Caputo et de Romain Prouvez, originaire de notre doyenné. C'est une grande joie pour notre Église diocésaine que d'accueillir deux nouveaux prêtres.

Jeudi 3 juillet, nous nous retrouverons à 18h30 en l'église Saint-Géry pour la messe d'action de grâce qui sera célébrée par l'abbé Mathieu Dervaux qui, au terme de 12 années de ministère dans notre paroisse, est nommé curé de la paroisse Saint-Denis en Solesmois au 1^{er} septembre. Cette messe sera suivie du verre de l'amitié et d'un repas partagé de type « auberge espagnole » à la salle Saint-Aubert. Si vous souhaitez participer à un cadeau pour l'abbé Mathieu, des urnes seront disponibles aux sorties des messes du mois de juin et à la maison paroissiale.

Au cours de l'été, nous vivrons ensemble la fête de l'Assomption de la Vierge Marie, chère au cœur de tous les cambrésiens. L'icône de Notre-Dame de Grâce sera descendue le jeudi 14 août lors de la messe de 18h30, qui sera précédée du chapelet à 18h. Le 15 août, la messe sera célébrée à 10h par notre archevêque et suivie de la procession jusqu'à la porte Notre-Dame. Au retour à la cathédrale, il sera possible de vénérer l'icône. Le mardi 19 août, la messe sera célébrée avec les forains à 11h sur les autos-tamponneuses Jacquet.

Belle fin d'année pastorale à toutes et à tous !

abbé Maxence Leblond

Où en est-on des travaux à la cathédrale ?

La rénovation du chœur se termine ; actuellement les ouvriers dépoussièrent le maître-autel et déplacent les échafaudages pour la phase suivante qui concernera le déambulatoire. Afin de ne pas fermer totalement la cathédrale, l'évacuation des structures métalliques se fait en dehors des horaires habituels d'ouverture.

Fin juillet, le chœur devrait être rouvert après la pose des lustres ; il restera alors à opérer un important ménage et à y réinstaller le mobilier. Et l'oculus sera visible pour le 15 août.

C'est en septembre que les travaux dans le déambulatoire commenceront, ils devraient durer jusqu'en mai 2026. Les stations du Chemin de Croix ont déjà été retirées. Un "tunnel" permettra de relier les sacristies au chœur. Parallèlement, les 9 grisailles (car il y en a une dans la grande sacristie) seront démontées pour être, elles aussi, restaurées. Pour rappel, la fin de la rénovation est prévue en 2029...

abbé Éric Boutrouille, recteur de la cathédrale

Pour vivre la fraternité et la charité en Église

Le COCEPI (Comité Œcuménique du Cambrésis d'Entraide aux Personnes Isolées) qui gère depuis une douzaine d'années le Réveillon Œcuménique de Noël vous invite à son Assemblée Générale. Elle aura lieu Salle Fénelon, le jeudi 5 juin à 20 heures. Cette rencontre sera l'occasion de renouveler le Conseil d'Administration et de proposer une structuration des différentes tâches nécessaires à l'organisation du réveillon. N'hésitez pas à nous rejoindre. L'aide de nouveaux bénévoles est attendue.

Emmanuel Bastien, président du COCEPI

Agenda

5 juin : au sanctuaire, découvrir l'histoire de la vie du fondateur de Schoenstatt : 18 h messe, 18h45 collation dînatoire. Vers 19h15 enseignement et échanges.

6 juin : partage d'Évangile avec Jacques Défossez à 18h30 à la salle Saint-Martin.

7 juin : Prière à la chapelle Saint Liévin (angle de la rue des pierres jumelles et de l'avenue de Valenciennes) à 16h, animée par Jacques Défossez.

8 juin : rassemblement diocésain « agir en disciple dans le monde » de 14h à 22h à Solesmes (RDV à l'église). Voir le site www.conversion-missionnaire.cathocambrai.com.

15 juin : - brocante à Saint-Martin. - Danses et prière de 17h à 19h à la salle Fénelon. – rencontre internationale à 15h à Schoenstatt avec 10 postulantes (futures religieuses).

21 juin : fête du St-Sacrement : à Saint-Géry. 17h : vêpres, témoignages, procession, adoration. 18h30 messe suivie du verre de l'amitié.

22 juin : un dimanche autrement : RDV 9h45 salle Fénelon, accueil partage d'Évangile. À 11h, messe. 12h20 repas auberge espagnole. agnes2marcq@aol.com – 06 14 35 01 63

Maison Paroissiale, 8 place Fénelon, 03 27 81 87 11

secretariat@paroissesdecambrai.com www.paroissesdecambrai.com

Accueil du lundi au samedi de 10h à 12h et du lundi au vendredi (sauf congés scolaires) de 15h à 17h

Disciples-infos Bulletin mensuel d'information de la paroisse N.D. de Grâce – Saint-Géry de Cambrai

Directeur de la publication : abbé Maxence Leblond, curé **Comité de rédaction** : Maxence Leblond, Marie-Agnès Yameundjeu, Michèle Béthégnes. **Dépôt légal à parution. ISSN 3037-8311**

I.P.N.S.